



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET de l'OISE

AVIS AU PUBLIC

Mise à 2X2 voies de la RD 200 entre la RD1016 et la RD1017
Communes de Monchy-Saint-Eloi, Nogent-sur-Oise, Villers-Saint-Paul, Rieux,
Brenouille, Monceaux, Les Ageux et Pont-Sainte-Maxence
Maître d'ouvrage : conseil général de l'Oise

Par arrêté préfectoral du 14 mai 2014, sont prescrites, du mercredi 04 juin 2014 au jeudi 10 juillet 2014 inclus, sur le territoire des communes de Monchy-Saint-Eloi, Nogent-sur-Oise, Villers-Saint-Paul, Rieux, Brenouille, Monceaux, Les Ageux et Pont-Sainte-Maxence, les enquêtes publiques conjointes portant sur :

- l'utilité publique du projet de mise à 2X2 voies de la RD 200 entre la RD1016 et la RD1017 ;
- la mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Monchy-Saint-Eloi, Nogent-sur-Oise, Villers-Saint-Paul, Rieux, Brenouille, Monceaux, Les Ageux et Pont-Sainte-Maxence ;
- l'autorisation au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement (loi sur l'eau).

Permanences du commissaire enquêteur

Conformément à l'ordonnance du tribunal administratif d'Amiens, M. Jean-Yves MAINECOURT, agent immobilier en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et recevra les observations du public en mairies de Monchy-Saint-Eloi, Nogent-sur-Oise, Villers-Saint-Paul, Rieux, Brenouille, Monceaux, Les Ageux et Pont-Sainte-Maxence aux dates et heures suivantes :

- Mairie de Nogent-sur-Oise : le mercredi 04 juin 2014 de 09 H 00 à 12 H 00
- Mairie de Les Ageux : le vendredi 06 juin 2014 de 16 H 00 à 19 H 00
- Mairie de Monceaux : le mardi 10 juin 2014 de 16 H 00 à 19 H 00
- Mairie de Monchy-Saint-Eloi : le jeudi 12 juin 2014 de 16 H 00 à 19 H 00
- Mairie de Pont-Sainte-Maxence : le vendredi 04 juillet 2014 de 15 H 00 à 18 H 00
- Mairie de Rieux : le samedi 05 juillet 2014 de 09 H 00 à 12 H 00
- Mairie de Brenouille : le lundi 07 juillet 2014 de 16 H 00 à 19 H 00
- Mairie de Villers-Saint-Paul : le jeudi 10 juillet 2014 de 14 H 30 à 17 H 30.

où toute correspondance pourra également lui être adressée.

M. Jackie TRANCART, ingénieur informaticien en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Il remplace le titulaire en cas d'empêchement et exerce alors ses fonctions jusqu'au terme de la procédure.

Dépôt des dossiers et registres

Pendant 37 jours consécutifs, les dossiers soumis à enquêtes seront mis à la disposition du public aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat des mairies de Monchy-Saint-Eloi, Nogent-sur-Oise, Villers-Saint-Paul, Rieux, Brenouille, Monceaux, Les Ageux et Pont-Sainte-Maxence et à la préfecture de l'Oise – direction des relations avec les collectivités locales – bureau des affaires juridiques et de l'urbanisme.

A l'issue des enquêtes, les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public dans les mairies de Monchy-Saint-Eloi, Nogent-sur-Oise, Villers-Saint-Paul, Rieux, Brenouille, Monceaux, Les Ageux et Pont-Sainte-Maxence et à la préfecture de l'Oise pendant un an.

Pour le Préfet et par délégation,
le chef de bureau

Mélanie GODBILLE